

plafonniers hors d'usage, des cadres, une pendule, des verres à apéritif, deux coupes de balatum, etc.....J'en conclus donc que Mme GULIGAG s'est appropriée à peu près tout ce qui ne fut pas enlevé par les allemands et que l'inventaire fait en Février 1941 le fut pour la forme.

Je dois vous faire connaître que Mme GULIGAG était, avant sa mort, en ménage avec M. LITZLER.

Ce dernier, invité par lettre à me restituer les objets qui sont ma propriété, refuse de me remettre une pièce de balatum (l'autre pièce est hors d'usage) achetée en 1938, laquelle est encore en bon état et que je tiens à récupérer.

Cette invitation lui ayant été faite une seconde fois, M. LITZLER n'a pas daigné répondre.

Je tiens à préciser que ce Monsieur n'avait aucun droit à s'approprier ces objets qu'il dit avoir achetés, ce qui est absolument contraire à la vérité.

En conséquence et conformément aux instructions qui m'ont été données le 12 Novembre 1945 par l'Office des Biens et Intérêts Privés, 4, Rue d'Alsace, à Mulhouse, je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que les objets m'appartenant me soient rendus par l'intéressé.

Etant dans une pénible situation depuis le 1er Septembre 1939 je vous prierai, Monsieur le Président, de vouloir bien hâter la restitution des objets en question dont j'ai un urgent besoin.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

P.S.- Ci-joint copie des 2 lettres à M. LITZLER ainsi que sa réponse.

M. JEANDOT
6, Allée Erasme
VILLEMOMBLE
(Seine)

Jeandot